

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR  
Du Vendredi 16 Juin 2023**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois et le Vendredi 16 juin 2023 à 14 heures, Les membres du comité directeur de La Ligue Corse du Sport Automobile se sont réunis, à la Mairie d'ECCICA SUARELLA

**Sont Présents :**

**Mmes Cathy BAILE, Stéphanie CACCAVELLI, Mrs José ANDREANI, Daniel BALDASSARI, Pierre BOI, Antoine CASANOVA, Christian LECA, Lucien MARSICANO, André ANTONETTI, Francois CAMPANA, Philippe GIOVANNI**

**Ont Donné pouvoir :**

**Éric BALDRIGHI à Francois CAMPANA,**

**Nicolas D'ULIVO à Daniel BALDASSARI**

**Christophe OLIVIERI à Lucien MARSICANO**

**Laurent BATTAGLINI à Philippe GIOVANNI**

**Guy FIORI à Christiana LECA**

**Sont absents excusés : Laurent BATTAGLINI, Guy FIORI, Éric BALDRIGHI, Nicolas D'ULIVO, Christophe OLIVIERI**

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les membres présents et représentés permettent à l'assemblée, régulièrement constituée, de valablement délibérer.

Monsieur Daniel BALDASSARI préside la séance en sa qualité de président.

En conformité avec l'ordre du jour, il a été délibéré sur les questions suivantes :

**1. Approbation de l'ordre du jour**

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le présent ordre du jour.

**2. Approbation du PV du comité directeur du 14 Janvier 2023**

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le P.V du comité directeur du 14 Janvier 2023.

**3. Finale 2023**

En vue de la finale à Ambert Il a été décidé que dix personnes se rendraient, soit de deux personnes par Asa afin de s'occuper du stand de la ligue corse. Les Asa sont tenus de nous faire parvenir les noms des personnes choisies au plus tard le 15 juillet

La FFSA a décidé de récompenser l'organisation des trois meilleurs stands de la finale des rallyes coupe de France une dotation de 10 000€ et répartie de la manière suivante :

1er 5000 €

2ème 3000 €

3ème 2000 €

**4. Calendrier 2024**

Malgré la hausse constante des licences, nous constatons une baisse notable des engagés sur les rallyes corses. Un débat s'ensuit sur les dates du calendrier, il a été décidé que, les présidents devront envoyer une proposition de date pour leurs épreuves au plus tard le 20 août avant une réunion prévue début septembre avec les cinq présidents Asa.

## 5. Obligations Sportives des Asa

Toutes questions ayant trait à la règlement sportive ou technique doivent obligatoirement être adressées à la Ligue qui les fera suivre à la FFSA.

## 6. Intégration au Comité directeur de M. Pierre BOI

Suite à la proposition de M. Pierre BOI « intégration de quatre membres de l'Asa Corsica », le comité directeur a décidé de le repousser à la prochaine l'élection de la ligue Corse.

## 7. Questions diverses

### - Karting en corse

Au vu du nouveau statut, les licenciés de karting ne seront pas en mesure d'obtenir une licence auprès de la ligue corse du fait que celle-ci n'est pas considérée comme une ASK.

M. Pierre BOI président de l'asa Corsica demande à la présidence d'évoquer la demande dérogation lors du prochain comité directeur FFSA.

Par ailleurs, les licenciés de karting, domiciliés en corse ne pourront plus prétendre aux avantages, notamment sur les remboursements de frais de Déplacement de la CTC.

### - Défraiement des commissaires

Après un débat, il a été décidé d'augmenter de 5 euros le repas de midi soit 20 euros le midi, 20 euros le soir, et une indemnité de 50 euros essence par équipe.

Chaque Asa est tenu d'appliquer cette nouvelle décision au le 1er septembre

La commission des commissaires est invitée à se réunir dans les meilleurs délais.

### - 24 heures tout-terrain

En raison d'un avis défavorable de la commission de la sécurité de la préfecture, les 24 heures tout-terrain, ont dû être annulée.

### - Report de la finale 2022


À la suite du report de la dernière finale 2022 à Béthune, une aide supplémentaire de 300 euros a été accordée au deux finalisés,

Tous les points ayant été abordés, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 20.

## CLOTURE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Daniel BALDASSARI  
Le Président



Stéphanie CACCARELLI  
Secrétaire

